

PAGE : 1 de 1

SUJET : Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke  
DATE : 29 septembre 2006

Secrétaire du BAPE  
À l'attention de Mme Marie-Josée Méthot  
Prolongement de l'autoroute 410 de Sherbrooke  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Télécopieur : (418)643-9474

Courriel : auto\_410sherbrooke@bape.gouv.qc.ca

---

Sherbrooke, 29 septembre 2006

Chère madame,

nous nous opposons à la variante sud et ce, pour deux raisons :

1. si le tracé sud était choisi, les vents dominants du quartier étant de l'ouest; ils pousseraient vers notre secteur résidentiel la pollution atmosphérique et d'éventuels déversements toxiques;
2. si le tracé sud était choisi, la piste de ski de fond et motoneige utilisée par plusieurs résidents serait alors détruite.

Sincèrement vôtre,

M. André ROUSSEAU,

Mme Odette Picard et

M. Kami ROUSSEAU.

PAGE : 1 de 1